

## LES COLLECTIONS D'ASTRONOMIE ET D'ASTROPHYSIQUE : PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

J. de La Noë<sup>1</sup> and C. Ducourant<sup>1</sup>

**Résumé.** Les collections patrimoniales astronomiques françaises sont considérables et très variées. Dans les différents OSU, des initiatives importantes de sauvegarde, conservation et exploitation ont été réalisées et sont en cours. Mais il y a méconnaissance importante entre les différents OSU. Il est important de développer la concertation des responsables des collections patrimoniales d'astronomie pour une meilleure connaissance mutuelle des mesures prises dans chaque établissement pour ce qui concerne de nombreux problèmes de tous ordres. Cela prend son sens dans la valorisation des collections d'astronomie auprès du public et son exploitation en concertation avec les historiens des sciences. Au stade actuel de l'existant dans les OSU et dans un contexte national difficile, la création d'un réseau pérenne de responsables de collections permettra une politique cohérente de soutien, de conservation et de valorisation des collections d'astronomie en France.

Keywords: History and philosophy of astronomy

### 1 Introduction

Depuis les années 1990, sous les auspices de la concertation du Ministère de la Recherche via l'INSU et du Ministère de la Culture et de la Communication, Françoise Le Guet Tully, Jean Davoineau et de nombreux collègues, ont réalisé un important travail de sensibilisation de la communauté scientifique sur l'inventaire, l'histoire, la protection et la valorisation du patrimoine astronomique en France en collaboration avec les DRAC régionales.

Plus récemment Emmanuel Pécontal et Evelyne Damm ont effectué une tournée des observatoires afin d'établir un état des lieux de la situation du patrimoine astronomique. Ils ont rédigé un rapport<sup>1</sup> qui est présenté ci-après. François Vernotte a développé un travail de sensibilisation de la direction de l'INSU et des directeurs d'OSU sur cette mission avec l'idée de la formation d'un réseau des responsables lors d'une réunion qui s'est tenue le 30 janvier 2012 au siège du CNRS. Les participants souhaitaient qu'un tel réseau soit soutenu financièrement par la direction de l'INSU qui n'a malheureusement pu satisfaire ce souhait. Il s'en est suivi une très forte déception du non-engagement de l'INSU.

Cependant il est apparu qu'en dépit de l'absence d'un soutien national, les responsables de patrimoine astronomique étaient en mesure de s'organiser pour se coordonner et travailler ensemble par eux-mêmes. En conséquence, sans remettre un tel projet à plusieurs semaines ou mois, il a été convenu d'organiser une session « Patrimoine astronomique des OSU » à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la SF2A. Nous sommes reconnaissants aux organisateurs et aux membres du conseil d'administration d'avoir accepté ce projet tardif qui fait l'objet de la session 21.

### 2 Quelques éléments importants

Il nous paraît important de rappeler quelques éléments généraux sur les collections. Tout d'abord, les collections patrimoniales astronomiques sont constituées de propriétés, de bâtiments, d'instruments associés à certains bâtiments, de petits instruments, de clichés astronomiques et divers, de fonds d'ouvrages anciens et d'archives

---

<sup>1</sup> Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux, Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers, 33270 Floirac, France

<sup>1</sup>Evelyne Damm et Emmanuel Pécontal, Rapport sur l'état du patrimoine astronomique dans les observatoires français de la fin du XIXe siècle, 2012, cette publication.

anciennes et récentes car ouvertes aux astronomes partant à la retraite, et d'archives orales. La majorité des collections d'astronomie appartiennent aux universités auxquelles sont rattachés les observatoires (sauf l'Observatoire de Paris qui a le statut d'une université), et donc à ce titre elles sont la propriété des observatoires des sciences de l'univers. Actuellement, il y a un très gros effort de sensibilisation des responsables d'université sur l'ensemble de leurs riches collections universitaires à plusieurs niveaux, localement dans les universités, nationalement à la Conférence des présidents d'université par la présentation d'un manifeste pour le patrimoine universitaire en préparation lors de la récente réunion sur les collections universitaires de Strasbourg, et internationalement en Europe et dans le monde. Dans les observatoires, il existe de nombreuses initiatives pour la sauvegarde, la conservation adéquate, la protection et l'exploitation mais grande méconnaissance mutuelle des mesures prises et travaux effectués. Il s'agit donc d'engager dès maintenant un processus d'information mutuelle, de concertation, d'entraide et de collaboration pour, à terme, disposer d'une collection globale d'astronomie cohérente.

Selon les établissements, de nombreuses questions se posent qui ont parfois trouvé réponse dans certains d'entre eux. Nous pouvons en dresser une liste non exhaustive :

- Des problèmes juridiques à clarifier : quel(s) est/sont le/les propriétaire(s) des collections ou de parties de collections d'astronomie
- Des problèmes d'inscription par les Conservations régionales des Monuments historiques, puis de classement au niveau national : quel établissement est inscrit ou protégé ? quel observatoire ne l'est pas ? que faut-il préconiser ? quelles procédures faut-il engager ? et par quelle instance ? On considère très important de pouvoir bénéficier des avis et conseil d'un représentant de la DRAC ou du Ministère de la Culture.
- Des besoins pour la sauvegarde et la conservation des coupoles et des grands instruments que ce soit pour l'entretien les systèmes mécaniques et des circuits électriques.
- Des difficultés de tri et de sauvegarde des petits instruments : faut-il tout garder ? quels éléments conserver même si la valeur esthétique est absente ? Comment assurer la protection contre le vol pour les instruments qui ont de la valeur.
- Faut-il conserver tous les clichés astronomiques sur plaques de verre ? dans quels lieux ? dans chaque établissement ? ou les rassembler dans un même établissement ? Dans tous les cas il faut assurer une conservation à température et hygrométrie constantes ?
- Faut-il également conserver les collections d'héliogravures des « cartes du ciel » imprimées ?
- Les fonds d'ouvrages anciens de nos bibliothèques nécessitent des soins spécifiques de conservation, d'inventaire, de manipulation et surtout de référencement dans le catalogue collectif SuDoc. Peut-être faut-il proposer une concertation des responsables de bibliothèques des OSU ?
- Se pose aussi la question des archives anciennes et modernes qui doivent rester ouvertes pour accueillir les archives des personnels partant à la retraite : une fois établi leur inventaire, où les conserver dans les OSU ou les déposer aux Archives départementales ?
- Comment valoriser les collections d'astronomie auprès du public ? visites, journées portes ouvertes, parcours d'interprétation, centre d'animation astronomique ? Quels personnels : les astronomes et personnels de la recherche ? Des médiateurs professionnels ?
- Enfin, lancer des concertations avec les historiens des sciences pour identifier les travaux de mastère et de thèse à envisager, mais aussi envisager des travaux d'histoire des sciences ou d'épistémologie, éventuellement inter-établissements avec des chercheurs de laboratoires comme le Centre François Viète de Nantes, l'Atelier-Sciences-Histoire-Cité de l'UPMC, Laboratoire SPHERE de l'Université Paris-Diderot, et bien d'autres ...

### 3 Conclusion

Nous venons d'établir une liste non limitative de questions très concrètes à discuter entre tous les responsables de patrimoine des OSU pour trouver des solutions cohérentes même si elles ne sont pas adoptées de façon identique dans tous les OSU. Pour mettre en place une concertation, une meilleure connaissance réciproque des responsables est absolument indispensable ainsi qu'une meilleure connaissance de ce qui se fait ailleurs. Il est urgent de développer l'entraide et la concertation entre les établissements. C'est pourquoi nous plaçons pour la mise en place d'un réseau des responsables de patrimoine des OSU et autres observatoires français, qui serait coordonné par un animateur pour une durée limitée de deux ou trois ans. Enfin nous suggérons de prévoir une réunion annuelle à l'occasion des assemblées générales de la SF2A. Nous espérons très fortement que cette session pourra aboutir à un tel projet.

#### **4 Post-scriptum**

Après discussion à la fin de la session, il est donc décidé de fonder un réseau de responsables et de spécialistes du patrimoine, avec un animateur pour une durée limitée de deux à trois ans. Ce réseau prévoira au moins une réunion annuelle à l'occasion des assemblées générales annuelles de la SF2A. Emmanuel Pécontal, astronome adjoint au Centre de Recherche Astrophysique de Lyon a accepté d'être le premier animateur de ce réseau. Nous l'en remercions et souhaitons bonne route au réseau.